

COMMUNIQUE N° _____ CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU _____
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°
007/DC/CRTV/CIPM/2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION
D'EQUIPEMENTS BASIQUES POUR LE RESEAU RADIO CRTV- EXERCICE 2023.

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique,
L'entreprise MNCAMER, BP : 5376 Yaoundé, tél. : 696 30 35 93, est déclarée
attributaire de la Demande de Cotation n° 007/DC/CRTV/ CIPM/2023 du 08 mai
2023 pour l'acquisition d'équipements basiques pour le réseau radio CRTV -
exercice 2023, pour un montant TTC de F CFA 47 193 188 (quarante-sept
millions cent quatre-vingt-treize mille cent quatre-vingt-huit).

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans
un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de
l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès
diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de
Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de
passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront
détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de
main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

Ampliations :

- *ARMP ;*
- *Publication ;*
- *Intéressé ;*
- *Affichage ;*
- *Chrono.*

Le Directeur Général,


Charles NDONGO